



Demande d'équivalences (pour Bachelor uniquement)

La demande d'équivalences est facultative. Elle doit en tous les cas être accompagnée d'un dossier de demande d'immatriculation, faute de quoi elle ne pourra être prise en considération. Les deux demandes font l'objet de décisions séparées. La demande d'équivalences, qui relève de la compétence des facultés, instituts ou centre, est subordonnée à la décision, prioritaire, d'immatriculabilité du service des admissions.

Le présent formulaire permet aux autorités académiques d'évaluer vos études antérieures, en particulier universitaires, et de déterminer les équivalences auxquelles vous avez droit.

ATTENTION : aucune demande d'équivalence n'est possible pour le Bachelor de la Faculté de traduction et d'interprétation (FTI). Les demandes d'équivalences pour les Bachelors de la Faculté de psychologie et sciences de l'éducation (FPSE) doivent être effectuées durant les trois premières semaines de la rentrée auprès des conseillères aux études. S'agissant du Bachelor en relations internationales (BARI) du Global Studies Institute (GSI), voir les exigences dans le règlement d'études du BARI.

➔ Bachelor postulé (selon titre exact d'après la demande d'immatriculation en ligne) :

NOM, prénom(s) : _____

Nationalité (si suisse : canton) _____ Date de naissance _____

Adresse postale : _____

Adresse e-mail privée : _____ N° Tél. : _____

Documents à joindre obligatoirement à la demande d'équivalences :

- **Ce formulaire dûment rempli**
- **un curriculum vitae**
- **une lettre de motivation**
- **copie des pièces officielles suivantes :**
 - programme d'études antérieures
 - descriptif des enseignements suivis antérieurement
 - heures hebdomadaires, nombre de semestres
 - relevés de notes des examens et crédits attribués
 - diplôme(s) obtenu(s)
 - échelles de notation et/ou supplément au diplôme (DS)

Voir également les instructions particulières propres au diplôme postulé (voir : www.unige.ch/admissions)

- Les pièces qui ne sont pas rédigées en français, allemand, italien, anglais ou en espagnol doivent être accompagnées d'une traduction, établie par un traducteur officiel, en français, ou, à défaut, dans l'une des langues citées.
- Les demandes d'équivalences incomplètes ou formulées après le délai prévu ne sont pas prises en considération et aucune correspondance n'est échangée à leur propos.



Les documents exigés à la fois dans la demande d'équivalences et dans la demande d'immatriculation sont à joindre en deux exemplaires, soit un exemplaire pour la demande d'équivalences et un exemplaire pour la demande d'immatriculation. En cas de réimmatriculation et/ou changement de faculté, les documents ne sont à joindre qu'une seule fois.

Réservé à l'administration, ne pas remplir :

Semestre d'immatriculation à Genève : _____ No d'immatriculation : _____

Immatriculable : sous réserve _____

Visa _____

Demande d'équivalences (suite)

Grades ou diplômes obtenus antérieurement

Date	Grade/diplôme	Université/HES/HEP/EPF	Pays

Etudes en cours

Date prévue d'obtention	Grade prévu cette année	Université/HES/HEP/EPF	Pays

Autres diplômes

Date d'obtention	Titre	Institution	Pays

Activité professionnelle

Date et durée	Taux d'occupation	Fonction	Employeur-lieu

• Publications:

J'atteste avoir répondu de manière véridique et complète à toutes les questions posées dans le présent formulaire

Lieu et date : _____ **Signature :** _____